



# 22 septembre 2022

**Rassemblement revendicatif place de Gaulle à Orléans à 10h30**

Pour la santé, le social et le médico-social

**RESISTER , ALERTER , EXIGER !**

Le gouvernement ferme des dizaines de maternités, de services d'Urgences et continue de fermer des lits dans toutes les spécialités des établissements et structures sanitaires, médico-sociales et sociales. Le nouveau Ministre de la santé et de la prévention veut inscrire dans la normalité un "triage" des malades pour refuser l'accès aux Urgences, c'est inadmissible et cela va à l'encontre de la déontologie des professionnel·le·s. Il faut qu'il réponde maintenant à la colère et aux désaccords qui s'expriment de partout. Le gouvernement doit reculer et par décret décider de :

- ▶ Revaloriser les salaires de toutes et tous.
- ▶ Titulariser les 200 000 précaires des hôpitaux publics, médecins et non médecins, ainsi que tou·te·s les autres salarié.e.s précaires des établissements du sanitaire, du médico-social et social.
- ▶ Régulariser les médecins PADHUE
- ▶ Rémunérer au minimum du SMIC les étudiant.e.s et stagiaires

Des décisions politiques courageuses et ambitieuses sont à prendre pour **renforcer l'attractivité** de nos professions :

- ✓ **Convaincre** les 180 000 collègues encore en activité de revenir travailler à l'hôpital ou dans un autre secteur de notre champ ;
- ✓ **Attirer** à nos métiers de nouveaux professionnel.l.e.s ;
- ✓ **Accompagner** et **soutenir** les personnels déjà en place.

Derrière la crise des urgences, c'est bien tout le secteur sanitaire, social et médico-social qui est concerné par un effondrement des missions et des capacités à répondre aux besoins de la population.

Avec la casse de la Fonction publique hospitalière et des établissements du sanitaire, du médico-social et social ainsi que les difficultés grandissantes des établissements et des hôpitaux associatifs non lucratifs, ce sont les missions de service public qui ne sont plus remplies. Le secteur lucratif, quant à lui, fait des affaires (sur le dos des salarié·e·s et vide les poches des usager·e·s).

**Les secteurs du grand âge, du handicap, de la protection de l'enfance, les maternités, la psychiatrie, la médecine, la chirurgie, la réadaptation, subissent des restructurations destructrices pour l'accès au droit à la santé pour tous.**

Les syndicats CGT avec les salarié·e·s en lutte dans les établissements tiennent bon et combattent chaque jour, dans des dizaines, des centaines d'établissements pour :

- ▶ Renforcer les équipes et obtenir des recrutements à la hauteur des besoins pour une prise en charge de qualité en toute sécurité pour la population
- ▶ Obtenir la stagiairisation des contractuel·le·s dans le public et la CDIsation de CDD dans le privé.
- ▶ S'opposer à toute fermeture, même partielle.
- ▶ Refuser de "trier" les patient·e·s aux urgences et ailleurs.

Ce sont les mauvaises conditions de travail et leurs conséquences qui sont à l'origine du départ (en grande majorité) des 180 000 collègues qui ont été contraint·e·s de quitter l'hôpital. Sur ce sujet, le Ministre de la santé et de la prévention n'annonce rien notamment sur l'absence des personnels et leur remplacement, les sous-effectifs et leur travail en mode dégradé, ni pour l'épuisement qui touche maintenant tou·te·s les professionnel·le·s.

#### **LA CGT AVEC LE PERSONNEL NE LACHERA RIEN !**

**Le 22 septembre, nous appelons tous les collègues à converger pour ces revendicationset pour que soient abandonnées toutes attaques contre la CNRACL, notre système de retraite ainsi que tout report de l'âge de départ à la retraite. Au contraire, la reconnaissance de la pénibilité du travail doit engendrer un départ anticipé.**

Pour défendre le système de santé et de protection sociale, il est primordial de défendre aussi la hausse des salaires. Le développement des primes fluctuantes et non soumises à cotisations sociales met à mal le financement de la Sécurité sociale et de nos retraites !

**IL FAUT**

**FORMER ET EMBAUCHER  
LES PROFESSIONNEL·LES  
NECESSAIRES POUR REMPLIR  
NOS MISSIONS**

**DONNER  
LES CONDITIONS  
AUX SALARIÉ·E·S  
DE BIEN TRAVAILLER  
ET DE VIVRE DIGNEMENT**

**RESPECTER  
LES BESOINS  
ET LES DROITS  
DES USAGER·E·S**

**EMPÊCHER  
LE SECTEUR LUCRATIF  
D'EXPLOITER LES USAGER·ES,  
LES SALARIÉ·E·S,  
ET L'ARGENT PUBLIC**

